

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Recension de l'ouvrage "Procréation médicalement assistée et anonymat. Panorama international"

Mathieu, Géraldine

Published in:
R.I.D.C.

Publication date:
2011

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Mathieu, G 2011, 'Recension de l'ouvrage "Procréation médicalement assistée et anonymat. Panorama international"', *R.I.D.C.*, numéro 3, pp. 519-520.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

de l'auteur plus centré sur le sujet. Malgré cet écueil, l'ouvrage de M. Dopagne constitue une référence pour qui veut soulever le voile de la complexité du monde des organisations internationales et le problème du respect de la règle de droit qui lui est intrinsèquement lié.

L. BOISSON DE CHAZOURNES

B. FEUILLET-LIGER (dir.), *Procréation médicalement assistée et anonymat — panorama international*, Bruxelles, Bruylant, 2008, 318 p.

L'assistance médicale à la procréation est une pratique aujourd'hui admise dans de nombreux pays. En revanche, parce qu'elle touche à la procréation des couples mais aussi, en amont, à leur sexualité, à leur infertilité et, en aval, à la filiation de l'enfant, elle se concrétise différemment d'un pays à l'autre en fonction de la perception sociale et culturelle que ces pays peuvent avoir de ces sujets. Les divergences apparaissent à différents niveaux : sur le plan de l'encadrement de la pratique, des personnes à qui cette assistance est offerte, sur les questions financières, sur la question de l'apport de forces génétiques extérieures au couple mais aussi, dès lors que le don de gamètes et/ou d'embryon est autorisé, sur la question de l'anonymat du donneur.

L'ouvrage aborde la question cruciale de l'anonymat du don dans le cadre des techniques de procréation médicalement assistée au croisement de disciplines et des cultures.

Il adopte tout d'abord une approche comparative. Les articles rassemblés décrivent le point de vue de seize pays⁽¹⁾ de cultures différentes sur la manière dont sont organisées les pratiques relatives aux techniques de reproduction médicalement assistée et les conséquences éventuelles, dans le cadre des systèmes juridiques autorisant les dons de gamètes ou d'embryon, d'un anonymat absolu, relatif ou inexistant. Les enjeux de la bioéthique ne sont certes pas appréhendés de la même manière selon les cultures et le droit des différents pays illustre les choix éthiques et sociaux qui sont posés.

Afin de tenter de comprendre et de respecter les divergences culturelles d'une part, de dégager, au-delà de ces divergences, des pistes de réflexions communes d'autre part, l'ouvrage adopte en même temps une approche pluridisciplinaire. Il aborde la question de l'anonymat du don à travers le

(1) France, Belgique, Allemagne, Brésil, Espagne, Royaume-Uni, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Tunisie. Une étude porte également sur les États-Unis en général.

prisme d'autres disciplines : juristes, médecins, psychanalystes et sociologues nous livrent ainsi par écrit les éléments d'une réflexion et d'une expérience qui leur sont propres.

Derrière le débat sur l'anonymat, les questions de la filiation et de la parentalité sont également posées, tant ces débats sont intimement liés. Quelle place chaque société accepte-t-elle de donner au tiers géniteur? En dépit d'une diversité des systèmes juridiques, un constat unanime est posé : la question de la levée de l'anonymat se pose partout avec acuité. D'un pays à l'autre, les arguments avancés se concentrent autour du besoin, voire parfois du droit, de l'enfant de connaître ses origines. La réponse, elle, réunit ou divise, mais il ne pourrait sans doute en être autrement sur un sujet qui touche aux perceptions de l'identité de la personne, de la filiation ou de la parentalité.

A la croisée des différents systèmes juridiques, cet ouvrage analyse les choix posés en matière d'anonymat du don à travers les regards d'autres disciplines. De par cette double approche (pluridisciplinaire et comparative), il apporte un regard neuf sur la question et apparaît comme un outil indispensable pour nourrir et éclairer la réflexion. Mais, par-delà cet apport, il contribue à la réflexion internationale sur la régulation des pratiques biomédicales et sur la conciliation entre les diversités culturelles et un certain universalisme, terreau d'une harmonisation du droit. Il interpellera de la sorte toute personne en quête d'une compréhension des enjeux sociaux de la bioéthique.

Brigitte Feuillet-Liger est professeur à la Faculté de droit de Rennes, membre de l'Institut Universitaire de France et présidente du Réseau Universitaire International de Bioéthique, réseau rassemblant des universitaires de différents pays dans l'objectif de promouvoir la recherche pluridisciplinaire et internationale sur les questions de bioéthique.

La collection «Droit, Bioéthique et Société» a l'ambition de contribuer à la diffusion et à la promotion de réflexions pluridisciplinaires menées dans le domaine de la biomédecine et des pratiques biomédicales touchant à la vie, au corps, à la sexualité, à la procréation ou à la mort.

G. MATHIEU